

BULLETIN D'INFORMATION SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Novembre 2022

Les élections professionnelles sont un moment important et permettent le renouvellement des représentants du personnel au sein des instances.

Pour rappel : le vote électronique est la modalité exclusive d'expression de votre suffrage

Vous pouvez votez depuis votre poste de travail, votre ordinateur personnel ou votre téléphone portable.

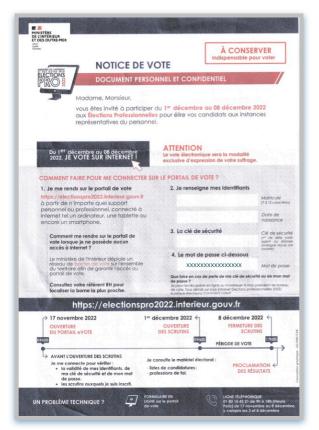
Pour voter, une seule adresse : https://electionspro2022.interieur.gouv.fr



Du 1^{er} au 8 décembre, vous allez élire vos représentants au travers de trois scrutins :

- √Commission administrative paritaire nationale inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière (CAPN IPCSR, CAPN A Technique)
- ✓ Comité social d'administration de proximité (CSA de DDT, PREF, DEAL...)
- √ Comité social d'administration ministériel (CSAM)

Pour participer aux scrutins, vous avez été destinataires d'une <u>NOTICE DE VOTE</u> remise en mains propres le 16 novembre ou adressée par lettre recommandée avec AR à votre domicile. N'attendez pas la veille du scrutin pour joindre le secrétariat général commun départemental (SGCD) en cas de non réception de ladite notice.



Le seul numéro qui figure sur la notice est le mot de passe de 16 caractères.

Toutes les autres informations sont en votre possession : matricule, date de naissance et clé de sécurité.

La clé de sécurité figure au dos votre carte agent du ministère de l'Intérieur.



Si vous ne possédez pas de carte agent, le SGCD doit vous adresser par courrier simple, à votre domicile, la clé de sécurité. Toutefois, si ce courrier ne vous parvenait pas, vous avez la possibilité, à partir du portail de vote à l'adresse https://electionspro2022.interieur.gouv.fr de demander communication de la clé de sécurité, soit par téléphone au 01 80 15 43 21, ou en cliquant sur le lien « le lien « le support en ligne ».



La page suivante apparaît :

Cliquez sur « J'ai un autre problème » et renseignez le formulaire. Vous serez rapidement contacté en indiquant votre numéro de portable.



Du 1er au 8 décembre 2022

IPCSR

au scrutin de la CAPN IPCSR, votez pour la liste SANEER&SR

DPCSR et DPPCSR

au scrutin de la CAPN A technique, votez pour la liste d'union ALLIANCE PN, SANEER&SR, SAPACMI, SNIPAT, UATS-UNSA